

11 Une croissance des seniors à l'horizon 2030 dans un contexte de recul des autres classes d'âge

Évolution projetée de la population de l'Eure entre 2019 et 2030 par tranche d'âge selon le scénario tendanciel

	Population en 2019	Population en 2030	Évolution absolue 2019-2030	Évolution 2019-2030 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2019-2030 (en %)
Département de l'Eure	612 700	631 430	+ 18 730	+ 3,1	+ 0,3
dont 0-24 ans	187 120	177 750	- 9 370	- 5,0	- 0,5
25-39 ans	105 530	100 430	- 5 100	- 4,8	- 0,4
40-59 ans	165 130	163 790	- 1 340	- 0,8	- 0,1
60 ans ou plus	154 920	189 460	+ 34 540	+ 22,3	+ 1,8
dont 60-74 ans	104 890	114 490	+ 9 600	+ 9,2	+ 0,8
75-84 ans	33 320	54 810	+ 21 490	+ 64,5	+ 4,6
85 ans ou plus	16 710	20 160	+ 3 450	+ 20,6	+ 1,7

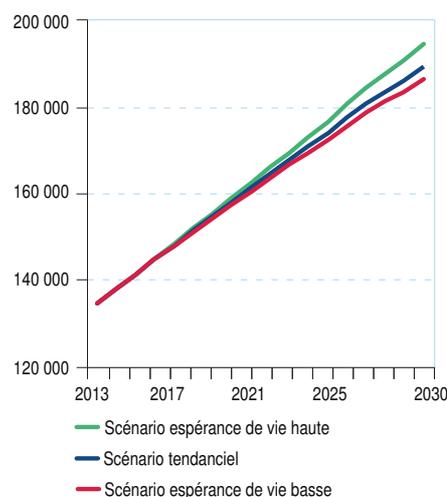
Source : Insee, Omphale 2017

et plus (respectivement + 9 % et + 21 %). En parallèle de cette augmentation des seniors, chacune des tranches d'âges de moins de 60 ans pourrait être en recul.

D'ici à 2030, la croissance de la population des seniors de l'Eure serait importante, quelles que soient les hypothèses sur l'allongement de la vie (figure 12). Le département pourrait ainsi compter 195 000 seniors en 2030 selon le scénario « espérance de vie haute » et 187 000 selon le scénario « espérance de vie basse » (définitions), soit entre 32 000 et 39 000 personnes de plus qu'en 2019.

12 Entre 187 000 et 195 000 seniors dans l'Eure en 2030

Évolution projetée du nombre de seniors dans l'Eure de 2013 à 2030 selon différents scénarios démographiques



Source : Insee, Omphale 2017

Le vieillissement démographique pourrait donc évoluer à un rythme relativement élevé à l'horizon 2030, et devrait se poursuivre entre 2030 et 2050. En effet, la population des plus de 60 ans pourrait à nouveau aug-

menter de 19 % entre 2030 et 2050, tout en vieillissant du fait d'une très forte poussée des 85 ans ou plus (+ 104 %) due à l'arrivée dans cette tranche d'âge des générations issues du baby-boom. En revanche, la population des moins de 60 ans diminuerait dans le même temps de 4 %. L'explosion du nombre des 85 ans ou plus interviendrait principalement au cours de la décennie 2030 (+ 66 %), mais poursuivrait sa croissance au cours de la suivante (+ 23 %).

À l'horizon 2030, tous les territoires de l'Eure seraient concernés par cette croissance de la population des seniors (figure 13). Elle serait néanmoins plus marquée dans le territoire composé de la CC Roumois Seine et de la CC du Pays du Neubourg (+ 28 %). Un sixième de la croissance de ces territoires serait dû à leur attractivité vis-à-vis des jeunes retraités. Avec une hausse de 26 % des seniors, le

vieillessement serait aussi plus marqué dans la CA Seine Eure, malgré une atténuation due au déficit migratoire pour cette tranche d'âge. Le nombre de seniors augmenterait par ailleurs de 25 % dans le territoire constitué de la CC de Pont-Audemer / Val de Risle, de la CC du Pays de Honfleur Beuzeville et de la CC Lieuvin Pays d'Auge ainsi que dans celui composé de la CC du Vexin Normand et de la CC Lyons Andelle. Pour ces deux ensembles géographiques, l'excédent migratoire des seniors contribuerait à hauteur d'un cinquième à la hausse de cette population.

Dans le territoire constitué de la CC Interco Normandie Sud Eure et de la CC du Pays de Conches, dans la CA Évreux Portes de Normandie et dans la CA Seine Normandie Agglomération, la population des seniors augmenterait de 21 %. Dans le premier territoire, constitué de la CC Interco Normandie Sud Eure et de la CC du Pays de Conches, un quart de l'accroissement de la population des seniors résulterait de l'excédent migratoire. À l'inverse, pour la CA Évreux Portes de Normandie, la hausse serait atténuée par le déficit migratoire. Dans la CA Seine Normandie Agglomération, le vieillissement résulterait en totalité du glissement en âge de la population et de la progression de l'espérance de vie.

Enfin, en ce qui concerne la CC Intercom Bernay Terres de Normandie, la population des seniors augmenterait moins fortement (+ 14 %) car ce territoire présente, en 2019, une proportion de seniors déjà 5 points plus élevée qu'en moyenne dans l'Eure.

13 Entre + 14 % et + 28 % de seniors dans les territoires eurois entre 2019 et 2030

Évolution projetée de la population de 60 ans ou plus des EPCI de l'Eure entre 2019 et 2030 selon le scénario tendanciel

	Population en 2019	Population en 2030	Évolution absolue 2019-2030	Évolution 2019-2030 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2019-2030 (en %)
Ensemble des EPCI de l'Eure	156 610	191 970	+ 35 360	+ 22,6	+ 1,9
CA Évreux Portes de Normandie	26 390	31 950	+ 5 560	+ 21,1	+ 1,8
CA Seine Eure	23 480	29 520	+ 6 040	+ 25,7	+ 2,1
CC de Pont-Audemer / Val de Risle, CC du Pays de Honfleur-Beuzeville et CC Lieuvin Pays d'Auge	22 610	28 270	+ 5 660	+ 25,0	+ 2,1
CA Seine Normandie Agglomération	21 880	26 480	+ 4 600	+ 21,0	+ 1,7
CC Intercom Bernay Terres de Normandie	16 470	18 710	+ 2 240	+ 13,6	+ 1,2
CC Roumois Seine et CC du Pays du Neubourg	16 150	20 620	+ 4 470	+ 27,7	+ 2,2
CC Interco Normandie Sud Eure et CC du Pays de Conches	15 900	19 200	+ 3 300	+ 20,7	+ 1,7
CC du Vexin Normand et CC Lyons Andelle	13 730	17 220	+ 3 490	+ 25,4	+ 2,1

Source : Insee, Omphale 2017

Plus jeunes, les seniors eurois sont moins touchés par la perte d'autonomie

La perte d'autonomie ou dépendance se définit comme l'incapacité de réaliser seul tout ou partie des actes de la vie courante. En fonction de son intensité, la dépendance recouvre différentes situations. Celles-ci peuvent aller du besoin d'une aide ponctuelle pour la toilette, le ménage, la préparation des repas, jusqu'à l'altération grave des fonctions physiques et/ou cognitives, dans le cas de la dépendance sévère notamment (*définitions*).

Sur la base d'enquêtes menées auprès des personnes de plus de 60 ans, la dépendance touche 20 500 seniors dans l'Eure en 2019 (*définitions*). Pour autant, les bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) sont moins nombreux (8 100 en 2016). Cet écart peut provenir à la fois d'une différence de cotation de la dépendance entre les enquêtes précitées et la grille d'évaluation utilisée pour l'APA, ou encore du non-recours de bénéficiaires potentiels, du fait d'un manque d'orientation ou encore parce que l'intérêt économique de certains ménages serait trop faible.

Les seniors de l'Eure sont plus jeunes que leurs homologues de France métropolitaine. En 2016, 66 % d'entre eux sont âgés de moins de 75 ans, soit 3 points de plus qu'à l'échelle nationale. De ce fait, les seniors eurois sont moins concernés par la perte d'autonomie (13,2 % contre 15,0 % en France métropolitaine ; *figure 14*). L'Eure figure ainsi parmi les départements les moins touchés, au 89^e rang sur 96. La perte d'autonomie devient en effet plus fréquente avec l'âge. Elle affecte 6,1 % des 60 à 74 ans contre 28,2 % des 75 ans ou plus. Au niveau national, 15 % des 60 à 64 ans présentaient au moins une limitation fonctionnelle en 2014, 30 % des 75 à 79 ans, 65 % des 85 à 89 ans et 75 % des 90 à 94 ans (*source : Drees, enquête Vie quotidienne et santé 2014*).

Par ailleurs, l'espérance de vie des femmes est supérieure et s'élève, à l'âge de 60 ans, à 27,0 ans pour les femmes contre 22,3 ans pour les hommes dans l'Eure en 2019. Puisqu'elles vivent plus longtemps, les femmes passent plus d'années confrontées à des problèmes de santé et de perte d'autonomie. Par conséquent, parmi les seniors eurois, 15,8 % des femmes sont touchées par la dépendance contre 10,0 % des hommes.

En outre, en situation de perte d'autonomie moyenne ou sévère, les femmes sont davantage accueillies dans une structure d'héberge-

14 20 500 seniors eurois sont en perte d'autonomie en 2019

Indicateurs sur la dépendance des seniors en 2019

	Eure				France métropolitaine	
	Nombre de seniors en situation de dépendance		Taux de dépendance (en %)		Taux de dépendance (en %)	
	Ensemble	dont dépendance sévère	Ensemble	dont dépendance sévère	Ensemble	dont dépendance sévère
Ensemble	20 470	5 540	13,2	3,6	15,0	4,1
dont Hommes	6 960	1 500	10,0	2,2	12,1	2,8
Femmes	13 510	4 040	15,8	4,7	17,3	5,1
60-74 ans	6 360	1 030	6,1	1,0	6,5	0,9
75 ans ou plus	14 110	4 510	28,2	9,0	30,2	9,8
À domicile	16 050	2 870	10,7	1,9	12,2	2,3
En institution	4 420	2 670	93,0	56,2	91,0	54,1

Sources : Insee, Omphale, Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees)

ment que les hommes (24,0 % contre 17,1 %). Ces proportions atteignent respectivement 49,4 % et 44,8 % pour la dépendance sévère. Ces écarts résultent du fait que les femmes vivent en moyenne plus longtemps et sont souvent plus jeunes au sein des couples. De ce fait, les hommes peuvent bénéficier de l'aide de leur conjointe jusqu'à un âge plus avancé.

Les structures d'hébergement pour personnes âgées du département de l'Eure (*définitions*) prennent en charge très majoritairement des personnes dépendantes (93 %), dont plus de la moitié est atteinte de dépendance sévère (56 %). Malgré tout, 78 % des personnes âgées en situation de dépendance restent à domicile en 2019. Le maintien à domicile demeure donc le mode de vie le plus fréquent, même parmi les personnes âgées sévèrement dépendantes (52 %).

Une offre d'hébergement proche du niveau national et davantage structurée par le secteur public

Le niveau de dépendance, la disponibilité de l'entourage, la solitude ou les moyens financiers constituent autant de facteurs pouvant déterminer l'entrée en Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD). Avec 23,2 places d'hébergements pour 100 personnes âgées dépendantes contre 23,8 en France métropolitaine, l'Eure dispose d'une offre institutionnelle, au regard du public concerné, quasi similaire à celle du niveau national (*figure 15*). Cette offre relève assez largement du secteur public, aux tarifs souvent conventionnés et moins élevés, qui concentre 75 % des places contre 60 % en France métropolitaine, ce qui positionne l'Eure au 20^e rang

15 Une offre d'hébergement plus orientée vers l'accueil de personnes âgées sévèrement dépendantes

Places en structures d'hébergement et profils des résidents

	Nombre de places en structures d'hébergement en 2015	Nombre de places en structures d'hébergement pour 100 personnes âgées dépendantes en 2019	Taux d'institutionnalisation des 75 ans ou plus en 2019 (en %)	Part des personnes âgées dépendantes qui vivent en structure d'hébergement en 2019 (en %)	Part des personnes âgées sévèrement dépendantes qui vivent en structure d'hébergement en 2019 (en %)	Part des places en structures d'hébergement occupées par des personnes âgées sévèrement dépendantes en 2019 (en %)
Eure	4 580	23,2	8,2	21,6	48,2	56,2
Calvados	7 370	27,1	9,6	24,6	50,2	49,9
Manche	5 960	25,3	9,1	23,0	46,4	47,8
Orne	4 380	29,6	11,2	28,5	57,7	57,2
Seine-Maritime	10 780	22,0	8,4	19,9	47,2	55,9
France métropolitaine	589 500	23,8	8,8	21,6	47,0	54,1
Rang de l'Eure *	61	56	70	53	44	39

* : parmi les 96 départements métropolitains

Sources : Insee, Omphale, Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees)

16 Environ 500 seniors dépendants supplémentaires chaque année d'ici à 2040

Évolution du nombre de seniors et de seniors dépendants selon le niveau de dépendance et la tranche d'âge

	2019-2030			2030-2040		2040-2050	
	Nombre en 2019	Évolution du nombre	Taux d'évolution (en %)	Évolution du nombre	Taux d'évolution (en %)	Évolution du nombre	Taux d'évolution (en %)
Seniors	154 920	+ 34 550	+ 22,3	+ 22 900	+ 12,1	+ 13 820	+ 6,5
dont 60-74 ans	104 890	+ 9 610	+ 9,2	+ 3 650	+ 3,2	- 940	- 0,8
75 ans ou plus	50 030	+ 24 940	+ 49,9	+ 19 250	+ 25,7	+ 14 760	+ 15,7
dont seniors dépendants	20 470	+ 4 830	+ 23,6	+ 5 580	+ 22,1	+ 2 620	+ 8,5
dont 60-74 ans	6 360	+ 320	+ 5,0	- 60	- 0,9	- 490	- 7,4
75 ans ou plus	14 110	+ 4 510	+ 32,0	+ 5 640	+ 30,3	+ 3 110	+ 12,8
dont seniors sévèrement dépendants	5 540	+ 700	+ 12,6	+ 1 180	+ 18,9	+ 190	+ 2,6
dont 60-74 ans	1 030	- 40	- 3,9	- 70	- 7,1	- 150	- 16,3
75 ans ou plus	4 510	+ 740	+ 16,4	+ 1 250	+ 23,8	+ 340	+ 5,2

Champ : personnes vivant à domicile
Source : Insee, Fidéli 2017

des 96 départements. Le secteur privé lucratif représente quant à lui 23 % des places, soit 5 points de plus qu'au niveau national, l'Eure se situant au 23^e rang sur 96 départements. Avec seulement 2 % des places, le secteur privé non lucratif est très peu présent et positionne l'Eure au dernier rang des départements.

La part de personnes âgées dépendantes vivant en institution dans le département est similaire au niveau national (21,6 %), même si les personnes sévèrement dépendantes vivent, quant à elles, davantage en établissements (48,2 % contre 47,0 %). Pour ces dernières, cette part peut provenir d'une plus grande orientation de la politique d'accueil des établissements du département vers l'accueil des personnes sévèrement dépendantes. En effet, 56,2 % des places sont occupées par des seniors sévèrement dépendants contre 54,1 % en France métropolitaine (39^e rang pour le département).

Mais les personnes âgées dépendantes qui ne sont pas accueillies en établissement peuvent bénéficier des services d'aide à domicile. Dans l'Eure, les capacités en Services de Soins Infirmiers À Domicile (SSIAD) sont identiques au niveau national avec, en 2015, 19,9 places pour 1 000 personnes de 75 ans ou plus. Cependant, comme pour l'ensemble des professionnels de santé, la densité d'infirmiers libéraux est particulièrement faible dans l'Eure, avec seulement 104 infirmiers libéraux pour 100 000 habitants, contre 181 en France métropolitaine. Cette densité positionne le département parmi les moins bien dotés, au 81^e rang.

De ce fait, le recours à l'aide professionnelle à domicile est moins important. En effet, au niveau national, ce recours est plus fréquent dans les départements où la densité d'infirmiers libéraux est plus élevée, et ne varie pas en fonction du niveau d'équipement en places de SSIAD. Ainsi, seuls 27 % des Eurois de 75 ans ou plus recourent à l'aide

professionnelle à domicile en 2014 contre 32 % au niveau national, une proportion qui place le département au 87^e rang métropolitain. En conséquence, les besoins d'aide aux personnes âgées se reportent sur la solidarité familiale avec 39,7 % des 75 ans ou plus qui y recourent, soit presque autant qu'en France métropolitaine (41,5 %).

À l'horizon 2030, 4 800 personnes âgées dépendantes supplémentaires

Si les tendances démographiques récentes se prolongeaient (*méthodologie*), la population des 75 ans ou plus, tranche d'âge sur laquelle se concentre la dépendance, connaîtrait une croissance continue au cours des décennies à venir (*figure 16*). Cette croissance serait particulièrement vive entre 2019 et 2030 (+ 49,9 %), une période marquant l'entrée des générations du baby-boom dans cette tranche d'âge. Mais l'augmentation de la population la plus âgée devrait se poursuivre jusqu'en 2050 au moins, même si le rythme sera moins rapide (+ 25,7 % entre 2030 et 2040 et + 15,7 % entre 2040 et 2050). La population des seniors de moins de 75 ans augmenterait, quant à elle, moins rapidement puisque constituée après 2025 de personnes issues des générations post baby-boom, donc moins nombreuses.

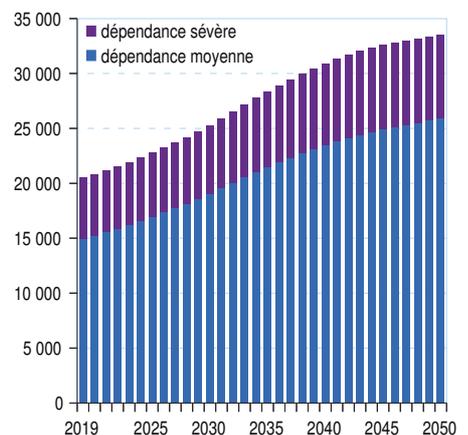
La population dépendante augmenterait tout au long de la période 2019-2050, avec néanmoins un ralentissement après 2040 (*figure 17*). Entre 2019 et 2030, le nombre de seniors dépendants eurois progresserait de 4 800 personnes, soit une hausse de 23,6 %, un peu plus rapide que celle de la population de l'ensemble des seniors (+ 22,3 %). Compte tenu de leur nombre, la prise en charge de ces personnes âgées dépendantes supplémentaires relèverait probablement essentiellement des services à domicile, avec les implications budgétaires afférentes pour le Département. Malgré cela, la hausse du nombre de personnes sévèrement dépendantes serait moins

forte (+ 12,6 %, soit 700 personnes) selon une hypothèse de l'amélioration de l'état de santé des seniors qui se perpétuerait dans le temps. Si la collectivité privilégiait le maintien à domicile des personnes âgées moyennement dépendantes, le besoin de places supplémentaires en établissements pourrait donc être contenu.

Par la suite, durant la décennie 2030, le nombre de personnes âgées dépendantes augmenterait de façon nettement plus rapide que l'ensemble de la population des seniors (+ 22,1 % contre + 12,1 %), y compris pour les sévèrement dépendants (+ 18,9 %). En moyenne, entre 2030 et 2040, la population des seniors dépendants augmenterait de 550 personnes chaque année. La croissance de la population dépendante devrait ralentir ensuite avec, au cours de la décennie 2040, une augmentation de 8,5 % des seniors dépendants et de 2,6 % des personnes sévèrement dépendantes.

17 Le nombre de seniors moyennement dépendants augmenterait deux fois plus rapidement que celui des seniors sévèrement dépendants à l'horizon 2050

Évolution du nombre de seniors dépendants selon le degré de perte d'autonomie



Sources : Insee, Omphale, Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees)

18 34 000 personnes âgées supplémentaires à l'horizon 2030, un enjeu fort pour le maintien à domicile ?

Évolution du nombre de seniors à domicile et en structures d'hébergement à l'horizon 2030, selon le scénario d'évolution du nombre de places en hébergements

		Ensemble des seniors		Seniors dépendants		Seniors sévèrement dépen-	
		Nombre	Évolution 2019-2030	Nombre	Évolution 2019-2030	Nombre	Évolution 2019-2030
2019	À domicile	150 340		16 200		2 930	
	En structures d'hébergement ⁽¹⁾	4 580		4 270		2 620	
	Ensemble	154 920		20 470		5 550	
2030 Hypothèse de maintien du nombre de places en structures d'hébergement au niveau de 2015	À domicile	184 530	+ 34 190	20 840	+ 4 640	3 200	+ 270
	En structures d'hébergement ⁽²⁾	4 580	0	4 460	+ 190	3 040	+ 420
	Ensemble	189 110	+ 34 190	25 300	+ 4 830	6 240	+ 690
2030 Hypothèse de maintien de la répartition actuelle des personnes âgées entre domicile et structures d'hébergement	À domicile	183 600	+ 33 260	19 910	+ 3 710	3 200	+ 270
	En structures d'hébergement ⁽³⁾	5 870	+ 1 290	5 390	+ 1 120	3 040	+ 420
	Ensemble	189 470	+ 34 550	25 300	+ 4 830	6 240	+ 690
2030 Hypothèse de création de places selon la tendance nationale 2011-2015 (+ 1,54 % par an) à partir de 2015	À domicile	183 670	+ 33 330	19 980	+ 3 780	3 200	+ 270
	En structures d'hébergement ⁽³⁾	5 760	+ 1 180	5 320	+ 1 050	3 040	+ 420
	Ensemble	189 430	+ 34 510	25 300	+ 4 830	6 240	+ 690

⁽¹⁾ dernier nombre de places connu, en 2015

⁽²⁾ dans un scénario d'affectation prioritaire aux dépendants sévères des places en plus ou en moins par rapport à l'hypothèse d'évolution du nombre de places proportionnelle à la population du nombre de places proportionnelle à l'évolution de la population

⁽³⁾ dans cette hypothèse, la croissance du nombre de places en structures d'hébergement est proportionnelle à la population par tranche d'âge et niveau de dépendance

Note : le nombre total de seniors en 2030 varie en fonction des hypothèses de créations de places en institution car celles-ci attirent des seniors venus d'autres départements

Sources : Insee, Omphale ; Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees)

19 Des besoins dans toutes les professions liées à la perte d'autonomie

Estimation du nombre d'emplois liés à la dépendance, en équivalent temps plein

	2019	2030	Évolution
En structures d'hébergement	3 230	3 930	+ 700
<i>dont professions d'aides soignants</i>	<i>1 100</i>	<i>1 320</i>	<i>+ 220</i>
<i>agents de services</i>	<i>810</i>	<i>1 010</i>	<i>+ 200</i>
<i>professions médicales, y compris infirmiers</i>	<i>410</i>	<i>480</i>	<i>+ 70</i>
<i>professions sociales</i>	<i>290</i>	<i>360</i>	<i>+ 70</i>
<i>professions liées à l'encadrement</i>	<i>260</i>	<i>310</i>	<i>+ 50</i>
<i>professions liées aux autres services</i>	<i>360</i>	<i>450</i>	<i>+ 90</i>
À domicile	4 250	5 130	+ 880
<i>dont aides à domicile</i>	<i>1 630</i>	<i>1 960</i>	<i>+ 330</i>
<i>aides-ménagères</i>	<i>1 380</i>	<i>1 690</i>	<i>+ 310</i>
<i>infirmiers</i>	<i>830</i>	<i>1 000</i>	<i>+ 170</i>
<i>autres professionnels</i>	<i>410</i>	<i>480</i>	<i>+ 70</i>
Ensemble	7 480	9 060	+ 1 580

Note : les besoins en emplois liés à la prise en charge de la dépendance sont estimés à partir des projections du nombre de seniors par niveau de dépendance

Sources : Insee, Omphale, Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees)

À l'horizon 2050, la dépendance pourrait se concentrer toujours plus sur les seniors les plus âgés, le nombre de seniors dépendants âgés de moins de 75 ans diminuant de façon continue.

Si le nombre de places disponibles en EHPAD était maintenu à son niveau de 2015, soit 4 580 places, 4 650 personnes dépendantes supplémentaires devraient vivre

à domicile en 2030 par rapport au niveau de 2019, dont 270 avec dépendance sévère (figure 18). Dans ce scénario de maintien du nombre de places, 66 % des résidents en institution seraient en perte d'autonomie sévère.

En revanche, dans l'hypothèse où l'objectif consisterait à maintenir la répartition actuelle des personnes âgées dépendantes, en

proportion, entre domicile et structure d'hébergement, 1 300 places supplémentaires en institution seraient alors nécessaires. Mais malgré ces places nouvelles, 3 700 personnes dépendantes de plus vivraient à domicile, dont 270 personnes sévèrement dépendantes. Dans ce scénario, seuls 52 % des résidents en institution seraient sévèrement dépendants.

Enfin, si des places en hébergements étaient créées chaque année entre 2015 et 2030 au rythme constaté au plan national entre 2011 et 2015, soit une croissance annuelle de 1,54 %, 1 200 places nouvelles seraient disponibles. Malgré ces créations de places, 3 800 personnes dépendantes supplémentaires vivraient à domicile, avec à nouveau le même volume de personnes atteintes de dépendance sévère (270). Le niveau de dépendance sévère des résidents atteindrait alors 53 %.

1 600 emplois supplémentaires pour répondre à la montée de la dépendance d'ici à 2030

Que ce soit à travers les fonctions administratives, médico-sociales ou sanitaires, l'accompagnement des personnes âgées dépendantes mobilise près de 7 500 emplois à temps plein (ETP) dans l'Eure en 2019 (figure 19). À

elles-seules, les structures d'hébergement représentent 3 230 ETP sur le total précité pour la prise en charge des personnes en perte d'autonomie, soit deux emplois à temps plein pour trois résidents de 60 ans ou plus. Mais pour répondre aux besoins découlant des projections du nombre de personnes âgées dépendantes, la création de 700 ETP dans les structures d'hébergement serait nécessaire à l'horizon 2030. Parmi ce personnel, les aides soignants et les agents de services devraient connaître la plus forte

croissance, avec respectivement 220 et 200 ETP supplémentaires, suivis par les professions médicales (infirmiers compris) et les professions à caractère social (+ 70 ETP chacun).

L'aide professionnelle à domicile mobilise, quant à elle, 4 250 ETP en 2019. Là encore, afin d'accompagner et de prendre en charge les soins des personnes âgées dépendantes à domicile au regard de l'évolution prévisionnelle de cette population, la création de 900 ETP serait nécessaire d'ici à 2030, prin-

cipalement pour des postes d'aides à domicile ou d'aides-ménagères.

D'ici à 2030, ce sont donc plus de 9 000 ETP au total qui devraient être nécessaires pour prendre en charge la perte d'autonomie, soit une création potentielle de près de 1 600 ETP. Dans un contexte de baisse du nombre d'Eurois en âge d'être actifs, le recrutement de salariés susceptibles d'occuper ces emplois pourrait donc constituer un enjeu important pour le territoire départemental. ■